

Le Comité Poitevin Palestine

Sylvette, tu es présidente du Comité Poitevin Palestine. Avant de nous parler de cette association, peux-tu nous rappeler où est la Palestine, et quelle est sa situation politique ?

La Palestine est située au Proche Orient. Elle ferme la Méditerranée à l'Est. Elle est bordée au nord par le Liban, à l'Est par le fleuve Jourdain qui la sépare de la Jordanie et au Sud par l'Egypte.

Depuis la création d'Israël en 1948, elle est divisée en deux territoires séparés, la Cisjordanie et la Bande de Gaza, qui ne représentent plus à eux deux que 23% de la Palestine historique.

Et depuis les Accords d'Oslo II en 1995, la Cisjordanie est elle-même divisée en trois zones territoriales sous statuts différents. Ainsi 80% de la Cisjordanie sont placés sous autorité israélienne. Ce sont notamment la fertile vallée du Jourdain qu'Israël prévoit d'annexer mais aussi les colonies israéliennes construites illégalement sur le territoire palestinien.

Une situation et un découpage qui pèsent sur la situation politique. Bien que reconnue par 138 pays sur les 193 qui composent l'ONU, la Palestine, c'est-à-dire la Cisjordanie et la Bande de Gaza, n'a qu'un statut d'Etat observateur non membre de l'ONU. Elle est gouvernée par l'Autorité palestinienne, dirigée par le Fatah. Depuis 2007, à la suite de la victoire du Hamas aux élections législatives, des affrontements ont abouti à l'établissement de deux gouvernements de fait : une direction Fatah sur la Cisjordanie, représentée par Mahmoud Abbas et une direction Hamas sur la Bande de Gaza représentée par Ismaïl Haniyeh.

Selon vous, que faudrait-il faire pour régler de façon juste et durable le problème palestinien ?

Il faut d'abord remettre la question de Palestine dans la sphère politique et la désigner pour ce qu'elle est c'est-à-dire un problème colonial. Israël, dit « Etat-Nation du peuple juif », est une survivance du passé colonial des puissances impérialistes britannique et française qui ont permis sa naissance au début du siècle dernier. A partir de là, les principes fondamentaux du Droit International, de la Charte des Nations-Unies, du Droit international humanitaire telles les Conventions Genève, contiennent tous les éléments de la solution.

S'il y avait la volonté de la soi-disant « Communauté Internationale » de les faire respecter, jamais Israël qui y a adhéré, ne se risquerait à mettre en œuvre sa politique criminelle d'agression à l'égard des Palestiniens qu'elle assassine, mutilé, emprisonne, spolie de leur terre et contraint à l'exode. Une politique, rappelons-le, qui a conduit la Procureure de la Cour pénale internationale à ouvrir une enquête sur les crimes de guerre en Territoires occupés.

Donc les outils d'un règlement diplomatique existent.

Quelles sont les actions du Comité Poitevin Palestine ?

Nous organisons des manifestations de soutien aux luttes des Palestiniens pour l'obtention de leurs droits légitimes mais aussi pour amener nos concitoyens à rejeter la complicité de notre gouvernement avec l'Etat israélien. Nous dénonçons les pressions qu'exercent en France les organisations sionistes telles le CRIF et la bienveillance dont elles bénéficient auprès des pouvoirs publics. Ce sont elles qui ont poussé à l'adoption d'une résolution visant à assimiler l'antisionisme à de l'antisémitisme afin de faire taire les opposants à la politique israélienne.

Nous organisons également des projections de films palestiniens avec le TAP ou le Dietrich, des conférences, notamment avec la Faculté de Droit qui nous aide beaucoup, pour faire connaître le contexte et la situation.

Nous essayons de faire connaître la culture palestinienne grâce à des expositions et des manifestations culturelles en lien avec les maisons de quartiers et les bibliothèques.

Enfin, nous soutenons l'économie palestinienne en vendant des produits palestiniens agricoles et artisanaux. Ce qui permet en même temps de faire connaître le savoir-faire palestinien.

Comment peut-on être informé ou participer ?

Nous distribuons de l'information papier (tracts, affiches) et nous utilisons les réseaux sociaux (<https://fr-fr.facebook.com/comitepoitevinpalestine/>) et les listes d'envois par courrier électronique.

Il est bien sûr possible d'acheter des produits palestiniens. Nous avons un stock à Poitiers et on peut compléter en commandant sur le site de l'importateur <https://fipsouk.com>.

Et bien sûr on peut nous rejoindre pour renforcer notre équipe en nous contactant au 06.76.02.20.63 ou par mail comite_poitevin_palestine@orange.fr